

# CONTRAT AMAP VERT DE TERRE

## PANIERS PAIN - NOVEMBRE A AVRIL 2014

### CONSUM'ACTEUR/TRICE

Nom :  
prénom :  
adresse :  
tel :  
mail :

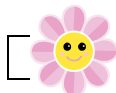
### PRODUCTRICE

**Cecile Raffetin**  
av des planeurs  
26420 VASSIEUX EN V  
Tél. :04 75 47 14 83  
[ceraf586@orange.fr](mailto:ceraf586@orange.fr)

### REFERENTE

Christel Pinard  
Les lombards  
38250 VDL  
tel : 04 76 94 92 02  
[nicolaschristel@yahoo.fr](mailto:nicolaschristel@yahoo.fr)

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consommateur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : /2ème chèque : /3ème chèque : /4ème chèque :



### Type de PAIN à titre indicatif pour la saison de novembre à avril 2014

#### Pain au levain semi complet :

NATURE		GRAINES		SESAME		NOIX	
500 Gr	2,20 €	500 Gr	2,70 €	500 Gr	2,30 €	500 Gr	2,70 €
1 Kg	4,20 €	1 Kg	5,40 €	1 Kg moulé	4,50 €	1 Kg	5,40 €
1,5Kg	6,10 €						

**Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi**  
**( préciser un M si vous le souhaitez cuit en moule)**  
**(vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine).**

	MAI				JUN				JUILLET			
	V2-9	V16	V23	V30	V6	V13	V20	V27	V4	V11	V18	V25
Nature	XXX											
Graine	XXX											
Sésame	XXX											
Noix	XXX											

	AOUT				SEPTEMBRE				OCTOBRE					
	V1	V8	V15	V22	V29	V5	V12	V19	V26	V3	V10	V17	V24	V31
Nature														
Graines														
Sésame														
Noix														

Remarque.....

Montant total de la commande : ..... €

**J'atteste avoir pris connaissance de la charte des AMAP et en accepte les conditions**

Réalisé en 2 exemplaires à ..... le .....

**Signatures :** \_\_\_\_\_ Le consommateur \_\_\_\_\_ Le producteur